



## Syndicat National CGT du Ministère de l'Agriculture et des Établissements Publics

(IFCE, ASP, ANSES, INFOMA, ...)  
3, rue Barbet de Jouy - 75349 PARIS 07 SP  
Tél : 01 49 55 55 89 - Fax : 01 49 55 55 53

[cgt.agri@agriculture.gouv.fr](mailto:cgt.agri@agriculture.gouv.fr)

### Compte-Rendu Entrevue Ministre Agriculture sur crise sanitaire



#### Information du Vendredi 13 mars 2020

Le Ministre du MAA a rencontré les organisations syndicales qu'il a remercié d'être présentes Vendredi 13 pour une réunion de travail sur le COVID-19 afin de clarifier certains points et donner informations sur quelques perspectives d'évolutions du travail, des réunions, de modalités d'enseignement.

Le Ministre a qualifié la période que nous vivons d'exceptionnelle de par les incertitudes et les conséquences de cette crise sanitaire. Il a souhaité exprimer la prise de conscience forte des autorités et espère qu'il en sera de même pour chacun d'entre nous (nous sommes des citoyens chacun de nos gestes a et aura des conséquences collectives, donc les consignes des gestes - barrières (se laver les mains régulièrement, tousser ou éternuer dans son coude ou son mouchoir à usage unique qu'il faut jeter, saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades) sont à respecter impérativement. Il faut passer de l'individualisme au collectif, le pays va souffrir mais ne peut s'arrêter.

Il tient à souligner et à remercier les agents du MAA qui ont fait preuve de responsabilité et de professionnalisme ; il n'a jamais douté de la qualité professionnelle des agents du MAA.

Il annonce qu'il y aura des points d'étapes réguliers pour distiller des informations précises ainsi que la tenue très prochainement d'un **CHSCT Ministériel** auquel il participera, qu'il s'adressa par le biais d'une vidéo à l'ensemble des agents du MAA.

Tout doit être enclenché pour que les soignants n'aient pas à faire un choix entre les patients à soigner, ce choix ne doit pas exister, il faut arriver à faire que le pic qui est devant nous ait une pente ascendante lente.

Le Ministère est associé à la gestion de la crise sanitaire, dans la continuité des enjeux sanitaires et mettra en application les recommandations émanant du plan interministériel, d'où le manque de cadres constaté dans tous les services.

Tout est évolutif à tout moment et les décisions de même.

Le Ministre a affirmé que la mission de la sécurisation de la chaîne d'approvisionnement alimentaire est primordiale pour le pays et que son Ministère allait s'atteler à y veiller.

#### Fermeture de tous les établissements d'enseignement

La fermeture de tous les établissements aux apprenants a été prise pour éviter la transmission de risques, le brassage des populations mais les consignes sont de continuer à travailler et apporter un soutien aux élèves qui devront rester chez eux par le numérique dans le cadre des **Plans de Continuité d'Activités**.

Cette condition nécessite une mise en œuvre qui reste pour le moins imprécise ; La **CGT Agri** considère à ce stade que les propos des différents Ministres sont des effets de communication au regard de la casse subie par le système éducatif dans son ensemble depuis des années par les différents gouvernements successifs dont le sien, la réalité du quotidien de bon nombre des élèves sans ordinateur personnel et tout ce qui va avec, les connexions voire le débit souvent insuffisant, les accès aux ressources.

Au regard des propos des participants de l'administration à cette réunion, il s'avère qu'il existe une certaine **cacophonie ambiante** due à des interprétations des directeurs des établissements, par exemple sur les Journées Portes Ouvertes que certains ont essayé de maintenir par un vote de la communauté éducative, par les **PCA** élaborés par les directeurs sans aucune volonté de dialogue social puisque sans concertation avec la représentativité des personnels, donc **PCA** injonctions. La **CGT Agri** attend une clarification ferme dans les meilleurs délais de la DGER d'autant qu'elle a annoncée en réunion certaines recommandations.

Tous les établissements scolaires du MAA seront fermés pour protéger les apprenants et les personnels. Cette mesure forte devrait participer à éviter une crise sanitaire majeure. Les établissements scolaires restent ouverts aux personnels.

Pour la **CGT Agri** les personnels ne doivent pas être mis en situation de danger et donc bénéficier des règles de protection pour leur droit à la santé ainsi que celle de leurs proches, pour se préserver tout simplement. L'administration a donné instruction aux personnels enseignants de la continuité de service pédagogique, d'un accompagnement et suivi de l'apprenant.

La **CGT Agri** se félicite et approuve la volonté de maintenir le lien essentiel avec les apprenants. Par contre elle est critique quant à l'application pratique de cette volonté, aux moyens mis à disposition aux apprenants, aux personnels et restera vigilante sur les conditions de travail des personnels d'autant que certains chefs d'établissement ont mis, seuls, en place le **PCA**. **demandera le maximum de garanties des agents quant à leur droit à la santé, au respect de leurs conditions de travail.**

**Le domaine pédagogique doit rester du ressort de l'enseignant.**

La communication de l'administration sur la continuité pédagogique par le biais des outils du numérique n'est pas satisfaisante donc apparaît pour la **CGT Agri** comme un effet d'annonce au regard de la pauvreté du patrimoine des outils informatiques dans nos établissements, mettant à mal les missions de service public que nous devons à nos apprenants dans ce contexte exceptionnel de crise sanitaire.

La **CGT Agri** tient à préciser qu'elle sera mobilisée pour que cette période transitoire ne soit pas défavorable à l'ensemble de nos apprenants et ne saurait accepter des situations de discrimination liées aux difficultés financières que rencontrent les familles et aussi d'appui que rencontrent les apprenants dans leur milieu familial. Il serait indécent que le pouvoir de l'argent surfe sur l'aubaine que représente cette crise majeure pour venir concurrencer les missions de service public d'éducation.

Des réunions physiques continueront à avoir lieu mais il faut trouver une autre façon d'envisager la continuité des travaux engagés il faudra agir de façon souple et efficace.

Les instances locales peuvent être maintenues. Des fiches réflexes avec des conseils pratiques sur l'organisation du travail, le télétravail, les réunions de travail sont à l'étude et seront proposées sous peu aux agents.

La **CGT Agri** insiste sur le cadre strict de respect des règles de protection pour les personnels afin de ne pas contracter le virus et ainsi le propager, qui doit être un impératif.

La **CGT Agri** ne trouve pas cette décision très cohérente avec la logique qui émane des autorités visant à tout faire pour sauvegarder la santé de tout à chacun et en appelle au sens de responsabilité de tout le monde, pour limiter les déplacements, pour éviter le brassage des populations. Il y a contradictions.

La **CGT Agri** donnera des consignes claires aux agents qui devront participer à des réunions non reportées. En aucun cas leur responsabilité sur une éventuelle transmission ne saurait être engagée. Nettoyage, désinfection, distanciel doivent être respectés.

A ce jour le plan n'est pas tout à fait prêt et se fait en fonction de ce que le MENJS et le MESR envisageront.

Des mesures fortes seront alors à décliner en raccord également avec le niveau préfectoral.

Les décisions prises émanent des scientifiques ce ne sont pas des décisions politiques.

Les personnels du Ministère verront leurs traitements et indemnités maintenus, contractuels comme titulaires.

Les personnels qui se trouvent dans un état de santé fragilisé par une pathologie susceptible d'être aggravée par une contamination COVID-19 doivent se voir proposer une solution de télétravail. Il en va du principe de précaution, d'où l'autorisation spéciale d'absence possible.

Suite à la réunion avec le Ministre, au regard des trop nombreuses questions, interrogations parfois anxiogènes par manque d'instructions précises des différents services du MAA, la **CGT Agri** attend un cadrage sérieux pour aborder les périodes évolutives qui s'ouvrent à nous.

Paris le Vendredi 13 mars 2020

<https://chlorofil.fr/covid-19>

<https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-informations-et-recommandations-pour-les-etablissements-scolaires-et-les-personnels>